

# Ouverture de la Forêt Enchantée du 9 au 30 décembre 2023 18h-20h

*3 soirées spéciales : samedis 9 et 16 décembre et dimanche 17 décembre 2023 jusqu'à 23h*



L'Association des Festivités de Mauressac est impatiente de vous recevoir pour vous faire découvrir les illuminations du village, de la lagune et la toujours très attendue : "Forêt Enchantée".

Rendez-vous **du 9 au 30 décembre** tous les soirs de **18h à 20h** : **visite de l'église et de ses crèches avec lecture de contes, visite de la "Forêt Enchantée", restauration sur place** ; trois dates spéciales les *samedis 9 et 16 décembre ainsi que le dimanche 17 décembre* où les prolongations se joueront jusqu'à 23h.

Les samedis 9 et 16 décembre, un feu d'artifice et des chants à l'église compléteront le programme.

**L'entrée de la forêt enchantée est fixée à 3€ et est gratuite pour les moins de 10 ans. Entrée gratuite à l'église.**

En espérant vous voir nombreux pour cette période de fête.

Pour plus d'informations veuillez consulter la page Facebook <https://www.facebook.com/Association-des-festivités-de-mauressac>

# LA FORET ENCHANTÉE



DU 9 AU 30 DÉCEMBRE

**Tous les soirs de 18h à 20h**

VISITE DE LA FORÊT ENCHANTÉE MAIS AUSSI ...  
LAGUNE ILLUMINÉE

RESTAURATION SUR PLACE

VISITE DE L'ÉGLISE, LECTURE DE CONTES ET CRÊCHES

**NOCTURNES JUSQU'À 23H LES  
Samedis 9 & 10 décembre**

*Avec chants à l'église et  
feux d'artifices à 21h*

**Dimanche 17 décembre**

ENTRÉE FORÊT

3€

GRATUIT POUR  
LES -10 ANS



RENSEIGNEMENTS AU  06 83 64 13 18

**MAURESSAC**

*Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique*